

Le CESE a voté son avis "Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes"

Séance plénière du mardi 12 juin 2012

PUBLIÉ LE 12/06/2012

Victime d'une précarisation croissante, la jeunesse semble être devenue le catalyseur des problèmes sociaux les plus urgents. Progression du taux de pauvreté, mal logement ou difficultés croissantes dans l'accès aux soins (un jeune sur six n'a pas de complémentaire santé) constituent les bases d'une situation sociale aujourd'hui préoccupante. **Fer de lance du quinquennat qui débute, la jeunesse est un enjeu national auquel le CESE, par sa section des affaires sociales et de la santé, souhaite apporter son expertise.**

L'avis de la section des affaires sociales et de la santé, « Droits réels / droits formels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes », rapporté par Antoine Dulin (groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse), a été **voté ce jour en séance plénière avec 205 votants, 65 abstentions et 120 pour et 20 contre.**

[Télécharger](#)